#### Pays bigouden, 1970-1984

## Les conserveries à la casse



1979.
Les salariées de Saupiquet,
dans les rues de Pont-l'Abbé,
contre le transfert de leur
usine à Quimper.
Au centre, au micro,
Jean-Claude Le Berre,
secrétaire de l'Union locale.

Créée en octobre 1968, l'Union des syndicats CGT de la région bigoudène (Pays bigouden et Cap-Sizun) est très tôt confrontée à une grave crise industrielle qui, dès le début des années 1970, déstructure le maillage des conserveries de poisson, fleuron de l'activité économique de cette région éminemment maritime. Forte, dès sa création, d'un millier d'adhérents, la CGT de ce secteur clé du Sud-Finistère multipliera les analyses, les propositions et les actions pour défendre et moderniser une industrie de la conserve riche de savoir-faire et d'emplois. A ses moments les plus destructeurs, fin des années 70 et début des années 80, la crise de la conserve se conjuguera avec celle de l'ensemble de la filière pêche. A la colère des salariés, contre un patronat et un gouvernement aveugles à la détresse de tout un pays, se mêlera alors celle des marins.

1970.- 150 ouvriers de Saint-Guénolé sont victimes de la restructuration du groupe Saupiquet. En dix ans Saint-Guénolé a perdu neuf usines. Et Saupiquet fait le choix de délocaliser, à Dakar, au Sénégal, la dernière usine de transformation du thon.

En juillet 1971, un cortège des personnels de l'usine, bigoudènes en coiffe, pancartes en tête et accompagné de Maurice Ravasco, secrétaire de l'Union locale CGT, se rend à la mairie de Penmarch. Les salariés exigent une solution pour la poursuite de l'activité de l'usine du premier port thonier de France.

Les luttes CGT portent leurs fruits : la coopérative maritime de Saint-Guénolé rachète l'usine qui devient Saint-Gué-Coop. La production est vendue à Pêcheurs de France 1976.- 135 salariés sont en chômage technique chez SOGEICO, en raison de difficultés d'écoulement des stocks.

1977.- Saupiquet met fin au contrat de 23 CDD. Annonce d'un projet de fermeture, avec transfert de 85 employés de la COOP d'Audierne vers le Guilvinec. Chômage partiel chez Larzul, à Plozévet.

1978.- Fermeture de la dernière conserverie de Pont-l'Abbé : transfert de Saupiquet à Quimper (40 licenciements, 12 préretraites, 110 salariés déplacés à Quimper).

Dans son press-book, Jean-Claude Le Berre, secrétaire général de l'Union locale, rappelle les nombreuses interventions de la CGT auprès de la direction, des autorités publiques, les débrayages, les 500 personnes au meeting de solidarité, les manifestations. Elles n'ont pas suffi à empêcher la restructurationconcentration de Saupiquet, déjà pointée en 1970.

Au-delà de Saupiquet, l'avenir social est préoccupant pour le Pays bigouden.

#### Audierne dans la tourmente

1978.- Audierne n'avait pas connu de manifestations depuis 1945. 250 manifestants, banderole CGT en tête, sont venus soutenir les ouvriers de l'usine COOP. Ceux-ci ne veulent pas être transférés au Guilvinec.

Quel avenir pour le Cap ? La flottille de pêche se modifiant profondément dans ses structures, c'est tout un pan de l'économie locale qui est en train de s'effondrer.

« La fermeture de l'usine à Audierne entraînera inexorablement la fermeture d'autres entreprises », insiste Jean-Claude Le Berre. « Les familles émigrant vers Le Guilvinec, c'est toute l'économie locale qui péricliterait, le commerce, les petites entreprises artisanales ».

#### Pays bigouden, 1970-1984

### Les conserveries à la casse

1979.- La SOGEICO ferme ses portes la veille de Noël; 119 licenciements. Cette fermeture met en situation critique les producteurs de légumes du Pays bigouden. Soutenus par la CGT, les employés occupent l'usine, puis manifestent à Quimper (150 manifestants, sous la pluie). Jean-Claude Le Berre, dans son réquisitoire, rappelle « que la CGT dénonce et lutte depuis plusieurs années contre la concentration capitaliste du secteur agroalimentaire, concentration qui ira encore en s'aggravant, si on ne se bat pas dans l'unité la plus large ».

1980.- Pont-Croix est touché par une réduction d'horaires chez Buitoni. Chômage partiel. Grève et pétitions sont initiées par la CGT. Les salariés ont le sentiment d'être victimes d'accords internationaux qui se sont traduits par l'ouverture des marchés aux exportations, provenant plus particulièrement de pays d'Afrique où les impôts et salaires sont moindres qu'en France.

« On brade les conserveries », dénonce la CGT. 500 salariés de la conserve manifestent à Quimper. 20 000 signatures sont collectées pour le maintien et le développement de l'industrie de la conserve.

# On brade au profit de grands groupes

« Les conserveries sont encore viables, sur le plan régional comme sur le plan national. Le cas de la SOGEICO n'est pas un cas isolé : elle est victime d'une politique gouvernementale et patronale dont le but est de brader des branches entières de l'industrie de la conserve française au profit de quelques grands groupes (Saupiquet, Bonduelle, William-Saurin...) », écrit la CGT.

On comptait 112 conserveries de poisson en France en 1966, en 1977 elles n'étaient plus que 52 et en 1978 il en reste 42. Soit une diminution de 68,88% en 12 ans. Conséquence : une importante déperdition d'emplois correspondant, dans le même temps, à une diminution du nombre de marins-pêcheurs.

Janvier 1981.- La CGT dénonce les licenciements déguisés de 40 CDD à la COOP du Guilvinec.

Février 1981.- A Saint-Gué Pêcheurs de France, usine occupée par le personnel (pendant trois mois, avec le soutien de la CGT), 92 employés sont au chômage technique. Les ouvrières vont en car à Paris pour rencontrer



1977. Manifestation de grévistes, dans les rues de Pont-l'Abbé, à l'appel de la CGT.



Au Guilvinec, en mars 1987, la lutte se poursuit pour la sauvegarde de Saint-Gué Coop.

M. Debatisse (ministre de l'Agro-alimentaire). Surplus de stock, manque de compétitivité et d'investissements fragilisent ce groupe qui vient de fusionner avec Vernet pour devenir Loiremer. Les marins, par leur coopérative Saint Gué Coop, sont sollicités pour financer une entreprise qui ne leur profite guère, puisque la conserverie travaille surtout du poisson « d'intervention ».

« La CGT l'affirme sans ambiguïté : le ministre (Debatisse) donne des milliards de suventions à Saupiquet et à Pêche et Froid pour s'installer à l'étranger, alors qu'il fait payer la modernisation de Pêcheurs de France aux marins-pêcheurs... La solution n'est pas du côté des marins ».

Le FDES (fonds de développement économique et social) débloque des crédits ; Saint Gué Coop (également actionnaire de Pêcheurs de France) met la main à la poche. La lutte des ouvrières avec la CGT a permis le redémarrage de l'usine, après 22 départs en préretraite.

Mars 1981.- Débrayage chez Raphalen pour contrer 18 licenciements.

Mai 1984.- Incendie volontaire à Saint Gué Coop. 85 salariés sont au chômage, dans un contexte de gestion problématique et des finances catastrophiques. La CGT, à l'offensive, refuse le plan de licenciements, et propose la création de 30 emplois supplémentaires avec l'application des 35 heures, sans perte de salaire.